

DEPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES

MAIRIE  
de  
La Roque-en-Provence  
06910



Mai dur que lei dur

Commune de La Roque-en-Provence  
Conseil Municipal du Jeudi 14 Octobre 2021  
Compte-rendu de séance n°15

L'an deux mille vigt et un, le quatorze octobre, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur ARGENTI Alexis, Le Maire.

Les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 05 Octobre 2021, étaient présent :

Mr ARGENTI Alexis - Mme BALDINI Murielle - Mme CORSO Scylia - Mr BARRIERE Joël - Mr GUILLEMETTE Thierry - Est absente non excusé Mme MIRONNEAU Nathalie -

Désignation du secrétaire de séance

Madame CORSO-NEDELEC Scylia est désignée secrétaire de séance

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

\*\*\*\*\*

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter trois points à l'ordre du jour :

- Point n°11 Acquisition à 1€ symbolique de parcelles et délégation de signature
- Point n°12 CDI Madame GERVASI Nathalie entretien ménager des locaux municipaux.
- Point n°13 Indemnité de gardiennage

Et de reporter le point existant n°11 (questions diverses) au point n°14  
Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité.

1- Approbation du P.V du Conseil Municipal du 21/07/2021 :

Le Conseil Municipal valide le compte-rendu  
À l'UNANIMITE

2- PanneauPocket :

Diffusion aux administrés de l'application mobile gratuite " panneauPocket".

Grâce à l'application, la commune ainsi que les services de gendarmerie et EPCI, diffusent des alertes, informations et événements. Cette application gratuite couvre l'ensemble des communes Françaises.

3- Appartement Ancienne Mairie.

Monsieur le Maire propose que Madame MARTIN Madlynn soit exonérée des trois premiers mois de loyer pour un montant de 450€ afin de lui permettre la remise en état de l'appartement (nettoyage, peinture et diverses réparations).

Il lui sera demandé une caution a la signature du bail.

L'ensemble du Conseil Municipal approuve à l'UNANIMITE.

#### 4- Dotation Cantonale 2022 - orientation :

Le Conseil Municipal réfléchit aux diverses propositions d'aménagements de voirie au titre de la DCA 2022 s'élevant à 32 636 €.

#### 5- Boite à « livres » :

Monsieur le Maire présente l'esquisse et le coût de la mise en place d'une boite à "livres" sur la place Marcelin Guichard.

L'ensemble du Conseil Municipal accepte ce projet pour un montant de 2 655€ et autorise Monsieur le Maire à passer commande.

À l'UNANIMITE.

#### 6- Subvention "Monument aux Morts" :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de solliciter une subvention de 40% au Conseil Départemental concernant le réagencement de la plaque mortuaire du Monuments situé place Marcelin Guichard s'élevant à 3 511€.50 HT.

À l'UNANIMITE.

#### 7- Acquisition Maison Niel :

Lors du Conseil Municipal du 28/05/2021, Monsieur le Maire avait exposé la mise en vente d'une maison et dépendance appartenant aux conjoints NIEL situées rue Fortuné Raybaud au prix de 85 000€.

Le Conseil Municipal autorise à demander toutes subventions pour l'acquisition de ce bien immobilier et si nécessaire de faire un emprunt. (Subventionnable de 70% à 80%).

À l'UNANIMITE.

#### 8- Report échéance CAPCA:

Le Conseil Municipal autorise le Maire, si besoin, à demander au Crédit Agricole le prolongement de l'emprunt souscrit pour palier au remboursement de FCTVA (2ans) des travaux de la Chapelle St Pétronille.

À l'UNANIMITE.

#### 9- Décision Modificative :

DM N°2- VIREMEENT INTERNE DE CREDIT SUIVANT LE BUDGET 2021-

INVESTISSEMENT

Compte dépenses 2152 (-10 000€)

- (-5 000€) opération n° 20211 ORIGAMI

-(-5 000€) opération Parking de la Vigne.

Compte dépenses 2031 (+10 000€) suite au diagnostic passerelle effectué par l'entreprise APAVE.

Après en avoir délibéré l'Assemblée Communale adopte à l'UNANIMITE la décision modificative proposé.

10- Stagiatisation Madame BOUCHITE Claire :

Après en avoir délibéré l'Assemblée Communale adopte à L'UNANIMITE la décision

11- Acquisition de parcelles à 1€ symbolique + délégation de signature des actes authentiques :

- Parcelle B394 M. CORSO d'une surface de 237m<sup>2</sup>
- Parcelle B197 M. MERLOO d'une surface de 9 300m<sup>2</sup>

Le Conseil Municipal accepte et autorise Mme BALDINI Murielle, désignée, à signer les actes authentiques.

À L'UNANIMITE.

12- CDI Mme GERVASI Nathalie :

Le Maire propose d'employer Mme GERVASI Nathalie pour l'entretien ménager des locaux municipaux en contrat à durée indéterminée, deux heures par semaine.

À L'UNANIMITE.

13-Indemnité de gardiennage :

Le Maire expose la possibilité de demander à l'Etat une subvention de gardiennage octroyée pour les lieux de culte. (Surveillance, nettoyage).

Le Conseil Municipal autorise le Maire à demandé cette subvention et accepte la proposition de cette prise en charge par Monsieur GUILLEMETTE Thierry, désigné.

À L'UNANIMITE.

14- Questions diverses :

La séance est levée à 22h00.